

Bulletin de rentrée OCCE de Haute-Savoie

Rentrée scolaire 2025-2026



**L'OCCE, UN MOUVEMENT PÉDAGOGIQUE
POUR DES CLASSES EN ACTION !**



Affiliation 2025-2026

1/ Renouvellement de l'adhésion : (Coopérative déjà existante en 2024-2025)

Votre fiche d'adhésion est à compléter en ligne sur le site Retkoop en vous munissant de votre identifiant et mot de passe. (www.retkoop.occe.coop)

Gardez une photocopie de la fiche d'adhésion comme justificatif pour votre comptabilité.

Pensez à renseigner votre fiche d'adhésion **avant le 31/10/2025.**

Le paiement de votre adhésion pourra se faire par chèque ou par prélèvement.

2/ Changement de mandataire :

Vous êtes nommé sur une école ou une classe déjà adhérente à l'OCCE 74 et souhaitez poursuivre la vie de la coopérative scolaire en vous ré-affiliant.

Prenez contact avec l'OCCE ou imprimer le formulaire de changement de mandataire dans la rubrique « adhésion » du site internet Retkoop (www.retkoop.occe.coop)

Vous devrez impérativement joindre à votre demande la photocopie recto/verso de votre carte d'identité nationale ou de votre passeport en cours de validité.

Signalez nous si vous êtes mandataire pour la première fois.

Si vous n'avez jamais tenu de coopérative scolaire, la signature ne vous sera accordée que lors d'une formation « Nouveaux Mandataires » : cf. dates et lieux ci-après.

3/ Fermeture de coopérative:

Lorsque vous décidez de fermer votre coopérative scolaire OCCE et qu'il reste de l'argent sur votre compte bancaire, deux possibilités s'offrent à vous:

- ➔ l'argent peut être versé sur le compte bancaire d'une autre coopérative scolaire OCCE (seulement)
- ➔ l'argent qui reste est géré par l'association départementale OCCE sur envois de factures de votre part. L'argent non dépensé au 31/08/2024 sera alloué aux projets coopératifs de l'association départementale.

ASSURANCE

L'assurance par le contrat départemental OCCE/MAIF/MAE est **obligatoire**.

Elle se règle en même temps que la cotisation OCCE (rubrique assurance) et l'Association départementale reverse la globalité des sommes perçues au titre de l'assurance sur un contrat collectif MAIF/MAE.

Elle remplace le contrat établissement pour les adhérents OCCE.

Formation juridique et comptable



1/ Formation des nouveaux mandataires :

Cette formation est obligatoire pour tout nouveau mandataire, n'ayant jamais tenu de coopérative scolaire OCCE.

Les objectifs de cette formation sont de :

- ☒ Connaître les notions principales pour tenir la comptabilité d'une coopérative scolaire.
- ☒ S'approprier le logiciel de tenue de cette comptabilité (Retkoop).
- ☒ Etre au clair avec la déontologie d'une coopérative scolaire.

La formation se déroulera sous forme d'apport théorique et de travaux pratiques sur Retkoop.

Une présentation des activités de l'OCCE 74 sera également faite au cours de cette formation.

Dates, horaires et lieux : Les liens ZOOM seront adressés aux personnes inscrites.

☒ **Le mercredi 1^{er} octobre 2025 à Annecy** de 9h à 11h (siège de l'OCCE 74, Ecole de Novel 70 ter avenue de France 74000 Annecy)

☒ **Le mercredi 8 octobre 2025** de 9 h à 11h en **visio via zoom**

☒ **Le mercredi 15 octobre 2025** de 9 h à 11h en **visio via zoom**

2/ Gestion de compte coopératif :

IMPORTANT : Cotisations des coopératives de classes et d'école

Adhérer à l'OCCE est un choix pédagogique de l'enseignant pour sa classe : si la classe adhère, ce sont tous ses membres qui sont concernés. Une classe de l'école a aussi le droit de ne pas adhérer : dans ce cas la logique veut que les parents des enfants de cette classe ne soient pas sollicités.

Du point de vue de l'assurance, la coopérative de l'école (ou d'une autre classe) ne peut organiser d'activités pour cette classe.

Le montant de l'**adhésion** est de **2,50 €** par coopérateur et le montant de l'**assurance** est de **0,25 €** par coopérateur.

Pour une **coopérative de classe**, il faut compter **tous les élèves de la classe ainsi que l'enseignant**.

Pour une **coopérative d'école**, il faut compter **tous les élèves de l'école et les enseignants**.

Pour vous permettre de payer la cotisation OCCE, vous pouvez organiser des ventes de calendriers OCCE, de productions d'élèves (cartes, gâteaux, plantations,...)

Une participation volontaire des familles peut être suggérée : elle ne peut être obligatoire et doit **rester modeste**.

La coopérative peut avoir des ressources propres, des aides financières ou des subventions : bénéfice de fête d'école, aide d'associations de parents, subvention de la mairie sur un projet particulier (mais pas pour des crédits de fonctionnement).

La coopérative peut recevoir des dons (entreprise, mariage,...), mais ils ne doivent pas avoir de contrepartie : les reçus fiscaux pour ces dons ne peuvent être établis que par l'association départementale (nous contacter).

Des questions sur la partie comptabilité de votre coopérative scolaire?

Contactez notre secrétaire-comptable:

Valérie PASSION

occe74@orange.fr

04.50.23.43.10

Assoconnect



<https://www.assoconnect.com/partenariats/occe/>

Pour vous simplifier le quotidien, votre association départementale vous offre la solution de paiement en ligne AssoConnect.

Le but : permettre aux mandataires de collecter gratuitement les paiements des familles par carte bancaire.

Formulaires de dons, vente de photos, billetteries, toutes les collectes de votre coopérative sont rassemblées sur une plateforme unique.

Pour vous accompagner dans la mise en place du paiement en ligne dans votre coopérative, nous vous invitons à suivre l'une des formations en ligne:

- le mercredi 24 septembre à 14h30 [lien d'inscription](#)

Au programme de cette formation :

- Les avantages du paiement en ligne pour votre coopérative
- Créer sa collecte en ligne en moins de 2 minutes
- Transformer son smartphone en terminal de paiement avec le Tap to Pay
- Réponse aux questions

Si vous n'êtes pas disponible le jour de la formation, inscrivez-vous tout de même pour recevoir le replay par email.

Pour la création de votre espace Assoconnect

Contactez notre secrétaire-comptable:

Valérie PASSION

occe74@orange.fr - 04.50.23.43.10

Vie pédagogique

Développer les pratiques artistiques et culturelles à l'école



Théâ : le théâtre dans vos classes avec l'OCCE

Théâ encourage la découverte du théâtre contemporain jeunesse en permettant aux enfants et adolescents de rencontrer des auteurs, œuvres et artistes.

Action PEAC répertoriée dans ADAGE

Favoriser l'éducation artistique et l'expression théâtrale des élèves

Chaque année, un auteur contemporain théâtral jeunesse est mis à l'honneur.

Les classes sont invités à travailler les textes de cet auteur par leur lecture, leur mise en voix et en corps pour une restitution collective et partagée en fin d'année.

Grâce à Théâ, les élèves s'initient aux écritures dramatiques contemporaines et aux arts de la scène, en partenariat avec des compagnies et structures théâtrales.

Un projet ouvert à toutes les classes

Théâ s'adresse aux classes de grande section (GS) à la 3^e, y compris les classes ASH, souhaitant développer un projet théâtre et arts de la scène.

En participant à Théâ, les classes rejoignent un réseau national associant enseignant·es, élèves, artistes et associations départementales autour d'un même projet théâtral

Théâ 2025-2026 : à la découverte d'Anouch Paré

Pourquoi rejoindre Théâ ?

- Encourager l'expression orale et la créativité des élèves.
- Valoriser le langage des arts et du corps
- Construire des compétences en lecture.
- Proposer une expérience sensible.
- Développer une culture théâtrale contemporaine commune.
- Participer à un projet artistique et pédagogique unique.

- Bénéficier d'un accompagnement par des artistes et des professionnels du spectacle.

Les piliers du projet Théâ

- **Explorer le théâtre jeunesse contemporain**

Les élèves découvrent les œuvres d'auteurs vivants à travers :

- La lecture et l'analyse de textes.
- La mise en voix et le travail oral.
- L'expression corporelle et sensible.
- L'interprétation et la mise en scène.
- La rencontre possible avec l'auteur

- **Un projet fondé sur la coopération**

L'approche repose sur la pédagogie coopérative, favorisant un partenariat fort entre élèves, enseignant·es et artistes :

- Démarche de projet.
- Prise de décision collective.
- Travail de chœur : tous les élèves sont sur scène.
- Un accompagnement pédagogique et artistique complet.

- **Un accompagnement pédagogique et artistique complet**

Les classes bénéficient de :

- Formations dédiées aux enseignant·es et aux artistes.
- Rencontre avec l'auteur.
- Partenariats avec des professionnel·les du spectacle.
- Ressources pédagogiques et documentaires adaptées aux élèves.

ATTENTION date limite d'inscription à THEA : **le 30 septembre 2025**

Nous demandons aux classes inscrites 430 euros d'inscription pour 6 heures d'intervention d'un/une comédien/comédienne (frais de déplacement compris) Au-delà de 6 heures d'intervention souhaitées il faudra échanger avec le/la comédien/comédienne pour les formalités de paiement. Un budget de car est à prévoir pour vous rendre sur le lieu de la rencontre qui aura lieu en mai-juin 2026.

COMPLET



Habiter l'école en poésie : faites vivre la poésie en établissement !

L'OCCE, favoriser la poésie à l'école grâce au **label "École en Poésie"**, qui valorise les projets poétiques scolaires. Cette initiative est soutenue par [Le Printemps des Poètes](#). Le label "École en Poésie" encourage les établissements scolaires à intégrer la poésie dans leurs pratiques éducatives et à mettre en avant leurs projets littéraires et artistiques.

Pourquoi demander le label "École en Poésie" ?

- Encourager l'expression artistique et littéraire des élèves.
- Développer une culture poétique à l'école. Intégrer un réseau national d'établissements engagés dans la poésie.
- Intégrer un réseau national d'établissements engagés dans la poésie.

Comment obtenir le label ?

• Une démarche accessible et inclusive

Le label "École en Poésie" encourage les établissements scolaires à intégrer la poésie dans leurs pratiques éducatives et à mettre en avant leurs projets littéraires et artistiques.

• Une reconnaissance officielle

Le label est attribué tout au long de l'année et envoyé aux établissements par courrier. Il est attribué pour 3 années.

• Des réalisations mises en lumière

Chaque projet peut prendre diverses formes :

- Écriture de poèmes et recueils.
- Mises en voix et performances orales.
- Photographies et créations artistiques.
- Supports multimédias et numériques.

Inscription

Un dossier de demande de label est à compléter et à renvoyer à l'OCCE : b.gouvry-lafon@occe.coop

Les sessions d'attribution ont lieu 2 fois par an : [s'inscrire au label](#)



Habitez l'École en poésie avec "Photo-Poème"

Depuis 2014, l'OCCE propose aux classes de participer d'une manière originale au Printemps des Poètes. Ce projet, en partenariat avec le [Printemps des Poètes](#), permet de développer la créativité et l'expression des élèves après lecture d'un texte poétique

Photo-Poème : une expérience artistique alliant image et poésie

Le projet "Photo-Poème", initié par l'OCCE en partenariat avec le [Printemps des Poètes](#), vise à articuler **expression poétique** et **expression artistique visuelle**, notamment à travers la photographie. C'est un dispositif pédagogique qui s'inscrit dans une démarche de création, de coopération et de citoyenneté.

Chaque année, dès janvier, les classes sont invitées à participer à l'opération Photo-Poème. Tous les ans, un poète est associé.

Poète-parrain 2025-2026 : [Thomas Vinau](#)

Les objectifs pédagogiques de Photo-Poème

- Développer la créativité par une approche de la poésie vivante et concrète.
 - S'ouvrir à la diversité des formes d'expression poétique (texte libre, vers, haïku, etc.).
 - Associer image et poésie dans une création originale (photo + poème).
 - Travailler en groupe ou en classe entière sur un projet commun.
 - Valoriser les productions des élèves et donner du sens à la création.
 - Mettre en œuvre des démarches coopératives pour le choix collectif de la photographie finale.
 - Travailler l'interdisciplinarité : le français, les arts visuels, etc.
 - Renforcer la confiance en soi et le sentiment d'appartenance au groupe.
-

Comment participer à Photo-Poème ?

- **Dès janvier**

Se connecter au site Photo-Poème et s'y inscrire.

- **Entre Janvier et Mars**

- Créer une photographie en résonance avec le poème sélectionné.
- Envoyer la création pour qu'elle intègre la mosaïque numérique.

- **Fin Mars**

Découvrir l'exposition en ligne le jour du Printemps.

Former à la coopération pour apprendre



Etamine : écrire et lire collectivement en classe !

Etamine encourage l'écriture collaborative, la lecture active et l'échange entre les élèves de différentes écoles. Pour les élèves, ce projet coopératif favorise la créativité et l'esprit critique à travers l'écriture et la lecture collectives.

Pourquoi participer à notre projet pédagogique étamine ?

Ce projet pédagogique offre la possibilité de :

Devenir auteurs et/ou lecteurs dans une démarche coopérative

Participer à un projet collectif sur une année.

Motiver les élèves par une approche collective de la lecture et de l'écriture.

Développer l'esprit critique grâce aux échanges lors de la création ou de la lecture.

Permettre de sortir des stéréotypes et des clichés.

Construire des postures d'auteurs et/ou lecteurs.

Stimuler l'apprentissage coopératif, en favorisant le travail en groupe et la coopération

Valoriser les compétences de tous les élèves.

Apprendre aux élèves à coopérer en développant le travail en groupe.

S'engager dans le projet pédagogique étamine

Devenir auteur étamine : créer un livre coopératif avec vos élèves

En inscrivant votre classe en tant que "**auteur étamine**", vous engagez vos élèves dans un projet d'écriture collective passionnant :

- Échanger des idées, respecter les avis des autres.
- Retravailler des écrits individuels et produire des œuvres collectives.
- Illustrer le livre ensemble, et faire des choix pour aboutir à un livre fini.

Vos élèves peuvent créer plusieurs types d'écrits : poésies, romans-photos, bandes dessinées (BD), documentaires, contes, albums, romans et plus encore !

Devenir lecteur étamine : une expérience de lecture coopérative

En vous inscrivant comme "**lecteur étamine**", votre classe s'engage dans un projet de lecture collective et collaborative :

- Découvrir les livres créés par d'autres classes,
- Développer l'esprit critique,
- Valider collectivement une appréciation constructive du livre.

Les élèves reçoivent des livres écrits par des élèves de métropole et d'outre-mer. Ils sont invités à :

- Apprécier les textes, illustrations, couvertures.
- Évaluer de manière objective et constructive.
- Envoyer une fiche d'appréciation aux auteurs par courrier ou courriel.

Et pourquoi ne pas participer à la fois en tant qu'auteur et lecteur? Ce double engagement permet d'enrichir l'expérience pédagogique et créative.

Nouveauté 2025-2026

Durant cette année 2025-2026, nous vous proposons une édition repensée et renouvelée d'étamine :

- Un thème : **le MONSTRE** avec des propositions de pistes pédagogiques au fil de l'année pour les auteurs et les lecteurs.
- Une **PLATEFORME** pour s'inscrire, charger et télécharger les livres en format numérique et déposer son avis.
- Un **CALENDRIER** différent avec la connaissance des classes partenaires plus tôt pour favoriser les échanges entre elles.

Les inscriptions pour les **auteurs** et **lecteurs** se font **en même temps**, via un **formulaire unique**. Ce formulaire permet d'enregistrer les classes sous les catégories "**Auteurs**", "**Lecteurs**", ou "**Auteurs & Lecteurs**".

3 dates clés

- à partir du 1 septembre : inscription via un formulaire unique et plus détaillée. [**S'inscrire et participer**](#)
- à partir du 5 janvier : publication des jumelages et début des échanges entre les classes.
- à partir du 30 mars : les livres devront être déposés sur la plateforme ou envoyés aux classes partenaires pour lecture collective. Les lecteurs pourront déposer et partager leurs avis aux classes partenaires.



Enquête sur la disparition des espèces : sensibilisez vos élèves à la biodiversité

Découvrez une méthode innovante et engageante pour sensibiliser vos élèves à la biodiversité et aux menaces qui pèsent sur les espèces en danger.

Le principe du projet : une enquête coopérative sur la biodiversité

Dans le cadre de cette enquête, votre classe recevra un message d'une scientifique inquiète des risques de la disparition d'une espèce. Débordée, elle demande l'aide de vos élèves pour comprendre les causes de ce déclin. Grâce à une fresque illustrant l'environnement de l'espèce menacée et une fiche d'identité, les élèves formuleront des hypothèses sur les causes de la disparition.

Les élèves utiliseront des ressources documentaires pour croiser les informations et analyser les différents facteurs de pression sur l'espèce. Cette enquête, façon "crime board", permettra aux élèves de visualiser les liens entre l'espèce, son biotope et les actions humaines, tout en apprenant de manière ludique et interactive.

Une approche systémique des enjeux de la biodiversité

Ce projet permet aux élèves de comprendre les facteurs impactant la biodiversité, en leur donnant une vue d'ensemble des relations entre les espèces, leur environnement et l'homme. Ils découvriront les cinq principaux facteurs, reconnus par l'[IPBES](#) qui affectent la biodiversité, à savoir :

1. La pollution.
2. La destruction des habitats naturels.
3. L'exploitation directe des espèces.
4. Les espèces exotiques envahissantes.
5. Le changement climatique.

Ce projet est conçu pour les élèves des cycles 3 et 4, afin de leur permettre de développer une conscience écologique tout en renforçant leur esprit critique et leur capacité à travailler en coopération.

[Je télécharge gratuitement les ressources « porté disparu » via mon espace adhérent](#)

Modalités d'accès aux ressources pédagogiques

Pour chacune de ces six espèces, l'OCCE met à disposition toutes les ressources nécessaires pour mener ce projet avec sa classe.

- La posidonie
- L'écrevisse à pattes blanches
- La tortue verte
- L'agrion à fer de lance
- La pie-grièche à tête rousse
- Le grand rhinolophe

L'illustration des fresques de *Porté disparu* a été confiée à [Emilie Van Volsem](#).

Un groupe de travail national, après une année d'expérimentation en classe, finalise actuellement des ressources pédagogiques pour les niveaux GS/CP et CE1/CE2. La diffusion des ressources adaptées sera annoncée prochainement.

Améliorer le bien-être à l'école et prévenir le harcèlement



L'OCCE et les droits de l'enfant : une mission essentielle

L'OCCE accompagne les enseignants, les enfants et les adultes qui les entourent dans la connaissance et l'exercice de leurs droits ainsi que dans l'apprentissage de la citoyenneté au quotidien. Nos ressources pédagogiques sont aussi l'occasion de découvrir l'apprentissage de la citoyenneté et du vivre-ensemble en classe.

Pourquoi l'OCCE s'engage pour les droits de l'enfant ?

L'OCCE œuvre depuis des années pour la sensibilisation aux droits de l'enfant en classe. Inspirée par Janusz Korczak, il promeut un enseignement coopératif fondé sur la CIDE pour développer une culture du respect, de la tolérance et du dialogue.

L'OCCE met à disposition des enseignants et des élèves des ressources pédagogiques exclusives pour mieux comprendre et défendre les droits fondamentaux, et dans les départements des projets et accompagnements tout au long de l'année.

Découvrez comment intégrer les droits de l'enfant dans vos pratiques pédagogiques au quotidien !

Les avantages pour les enseignant·es

- Travailler de manière coopérative à travers un projet.
- Donner vie aux conseils de coop.
- Améliorer le climat de classe (travail sur le respect et la tolérance, la prise de parole de l'élève, l'écoute...).
- S'ouvrir au monde.
- Lutter contre les discriminations.
- Eduquer à la solidarité.

Les bénéfices pour les élèves

- Découvrir et connaître un texte supra-constitutionnel.
- Développer un esprit de compréhension et d'ouverture, de paix, de tolérance et d'ouverture au monde.
- Développer l'esprit critique et l'engagement.
- Développer l'esprit critique et l'engagement.
- Être capable de prendre la parole pour défendre ses Droits.

Des ressources pédagogiques favorisant le débat et la réflexion collective

Les écoles adhérentes à l'OCCE ont la possibilité d'accéder, en ligne, à des activités adaptables pour une journée, une semaine ou toute l'année :

- Des dossiers pédagogiques proposant de traiter des droits fondamentaux en particulier.
- Un ressource pédagogique, "La Mallette des Droits", pour travailler de façon transversale 7 thématiques liées aux droits de la CIDE.
- Un escape game pour réinvestir 5 droits principaux dans un grand jeu collectif.

[Je télécharge gratuitement « la mallette des droits de l'enfant » via mon espace adhérent](#)

20 novembre : journée internationale des droits de l'enfant





Instaurer un climat positif de classe propice aux apprentissages

L'OCCE vous propose des outils pédagogiques pour rentrer en coopération : **les AGENDAS COOPERATIFS**.

Il en existe pour les 3 cycles, ce sont des outils pédagogiques, illustrés, dans lesquels, chaque jour, les élèves découvrent une question et une activité pour apprendre à se connaître et s'estimer, aller vers les autres et mieux les respecter.

L'objectif principal des AGENDAS COOP est d'instaurer un climat positif de classe propice aux apprentissages. Les activités proposées et la manière de les mener vont contribuer à atteindre cet objectif.

3 supports différents à votre disposition

Pour le acheteurs et acheteuses des agendas : les annexes de ces supports sont en téléchargement dans votre espace adhérent.e.

Il vous suffira de vous munir du code fourni par votre association départementale OCCE.

Les objectifs des agendas coopératifs

- Apprendre avec et par les autres,
- Développer l'estime de soi et des autres.
- S'exprimer, communiquer.
- Apprendre à vivre ensemble.
- Trouver du goût, du plaisir à l'école.
- S'entraider, coopérer.
- Développer son esprit critique.

Qu'est-ce que vous pouvez trouver dans les agendas coopératifs de l'OCCE ?

- **Pour les élèves**
 - des questions pour développer l'esprit coopératif
 - une idée par jour pour apprendre à vivre ensemble
 - des activités pour développer l'estime de soi
 - des outils pour s'entraider
 - des astuces pour s'apprécier

- des défis pour s'évaluer
- **Pour les enseignant·es**
- un guide d'utilisation simple et pratique,
- des fiches supports aux activités,
- des annexes numériques à télécharger dans nos ressources pédagogiques.

Tarifs adhérents

- Cycle 2: 2,40 € l'agenda de l'élève et 8€ le guide du maître (+ frais de port)
- Cycle 3: 2,20 € l'agenda de l'élève et 8 € le guide du maître (+ frais de port)
- À partir de 10 agendas achetés, le guide du maître est à 6 €
- Agenda coopératif maternelle + guide du maître : 130 €

Pour vos commandes : occe74@orange.fr ou par téléphone : 04.50.23.43.10



Vivre la démocratie à l'école



Mettre en place un conseil de coopérative

Le conseil de coopérative est un outil pédagogique puissant qui permet aux élèves de s'impliquer activement dans la gestion de leur environnement scolaire. Il s'agit d'un espace démocratique où chaque voix compte, et où les élèves prennent part aux décisions qui influent sur leur quotidien en classe.

Le conseil de coopérative pour développer la citoyenneté active

Institution fondamentale de la pédagogie coopérative, le conseil de coopérative est un dispositif permettant l'éducation à et par la citoyenneté et l'engagement des élèves dans la vie de la classe et dans les apprentissages.

Nous vous proposons des outils pratiques pour vous aider à mettre en place, structurer et faire évoluer le conseil de coopérative dans votre classe. Vous y découvrirez des conseils sur les lois et les règles à suivre, la distribution des rôles, l'organisation d'un ordre du jour participatif, ainsi que sur la prise de décision collective.

Plaquette « Pourquoi un conseil de coopérative ? »

Groupe de travail départemental école dehors



L'OCCE 74 et l'AGEEM 74 poursuivent en 2025-2026, un groupe de travail départemental sur l'école dehors.

Ce groupe d'échanges sera mis en place pour les enseignant.es qui pratiquent déjà l'école dehors afin d'échanger sur leurs pratiques et de rencontrer des professionnels liés aux thématiques de l'école dehors.

Cette année, 3 temps de travail seront proposés :

- **Ecole dehors et sciences : mercredi 17 décembre 2025 à Cuvat**
- **Ecole dehors et éducation physique : mercredi 11 mars 2026 (lieu à confirmer)**
- **Ecole dehors et élèves à besoins particuliers : mercredi 27 mai 2026 à Annecy**

Bénéfices de la pratique "Ecole dehors" | Pour l'élève

Apprendre par l'expérience directe : découvrir par le sensible, appréhender des notions par les 5 sens, permettre une meilleure fixation neuronale.

- Faire du lien et du sens entre le dedans et le dehors.
- Offrir des espaces plus larges, plus opportuns, en mouvement, rencontrer l'imprévu, oser, apprivoiser la prise de risques, développer la confiance en soi.
- Permettre des relations de qualité et d'appartenance avec le milieu, avec soi et les autres : célébrer, être acteurs, s'entraider, s'auto-organiser, développer des capacités de résilience et tisser des liens avec l'environnement et les autres.
- Offrir aux enfants une expérience de citoyenneté et d'engagement (« concernement »).

Bénéfices de la pratique "Ecole dehors" | Pour l'enseignant

Favoriser les pratiques coopératives.

- Développer les relations interdépendantes dans le groupe, favoriser l'entraide, la fraternité.
- Garantir la continuité pédagogique entre le dedans et le dehors.
- S'approprier des situations d'apprentissage complexes.
- Développer la posture de l'observateur, accepter le lâcher prise et accueillir des situations d'apprentissage spontanées.

Animations pédagogiques : plan départemental de formation de la DSDEN

Intitulé	Contenu	Format / Dates	Bassins
THEA (pour les classes inscrites au projet)	<p>Théâ est une action de l'OCCE pour le développement de l'éducation artistique du théâtre à l'école.</p> <p>Les pratiques artistiques proposées prennent appui sur la philosophie de la coopération à l'école et s'inscrivent dans des projets de classe.</p> <p>Découverte des œuvres de l'auteur associé en 2025-2025 : Anouch Paré</p>	<p>2 * 3heures</p> <p>- Mercredi 15 octobre 2025, 9h-12h Ecole de Neydens</p> <p>- Mercredi 4 mars 2026, 9h-12h Ecole de Neydens</p>	Tous
Pédagogie coopérative et mathématiques	<p>Apports théoriques sur la pédagogie coopérative, préalables, outils, mise en situation de moments coopératifs en mathématiques</p> <p>Pouvoir mettre en place des situations de coopération dans sa classe, dans son école dans le domaine des mathématiques</p>	<p>3 heures</p> <p>-Mercredi 21 janvier 2026 à Archamps, 9h-12h.</p>	Tous
Ecole dehors et production d'écrits	<p>Apports théoriques sur la production d'écrits, l'école dehors.</p> <p>Situations d'apprentissages sur la production d'écrits en classe dehors.</p> <p>Démarche de production d'écrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Recherche d'idées et organisation cohérente du texte - Rédaction - Révision du texte - Edition du texte <p>Français ; écriture ; produire des écrits en commençant à s'approprier une démarche ; mobilisation des outils liés à l'étude de la langue ; mis en œuvre d'une démarche de productions de texte : trouver et organiser des idées, élaborer des phrases, écrire des phrases ; connaissances sur la langue ; réviser et améliorer l'écrit que l'on a produit ; repérage de dysfonctionnements dans les textes produits ; utilisation d'outils d'aide à la correction ; vigilance orthographique dans le contexte d'école dehors. L'école dehors étant une modalité pédagogique complémentaire de l'enseignement en classe.</p>	<p>3 heures</p> <p>-Mercredi 1er avril 2026, Archamps 9h-12h</p>	Tous
Climat scolaire et gestion de conflits	<p>Agir sur le climat scolaire, agir sur l'ensemble de l'organisation de l'école.</p> <p>Pour améliorer les résultats scolaires ; améliorer le bien-être des élèves et des personnels ; diminuer les inégalités scolaires ; diminuer les violences, et le harcèlement.</p> <p>Vivre ensemble. Comprendre le conflit, se représenter le conflit. Communication, messages clairs, travail sur les émotions. Résolutions de conflits. Travail autour des règles, lois et sanctions.</p>	<p>3 heures</p> <p>- Mercredi 19 novembre 2025, Archamps 9h-12h</p>	Tous

Des ressources pour animer vos projets

Du matériel en prêt

L'OCCE 74 met à disposition de ses classes adhérentes du matériel en prêt gratuitement. Les emprunts se font de période à période.

Vous pourrez emprunter des séries de livres, des valises pédagogiques, des jeux coopératifs, du matériel de cirque.... La liste du matériel en prêt se trouve sur notre site internet (en cours de mise à jour) : <https://ad74.occe.coop/>

Un calendrier national pour financer les projets des élèves

Le calendrier est réalisé à partir de dessins de classes affiliées à l'OCCE. En les vendant, les élèves participent au financement de leurs projets : activités culturelles, séjours coopératifs, sorties éducatives... Ce calendrier est autorisé à la vente dans le cadre scolaire.

Thème de l'année 2026 : Carnavals d'ici et d'ailleurs

Prix d'achat : 1,50 €

Prix de vente conseillé : de 3 à 4 €

Vous pourrez ensuite venir les retirer au siège de l'OCCE 74 (Annecy) ou nous conviendrons d'un lieu de dépôt plus pratique pour vous.



Participez à l'édition 2027

Votre classe souhaite participer à l'illustration du calendrier 2027 sur le thème :

Monstres fantastiques

Contactez nous pour finaliser votre inscription et nous transmettre vos créations plastiques. Vous avez jusqu'au 11 janvier 2026. Pour plus d'informations sur les créations à envoyer, contacter : Barbara Gouvry-Lafon, animatrice pédagogique OCCE 74, b.gouvry-lafon@occe.coop